



## AVIS D'APPEL À PROJETS POUR LA TRASFORMATION DE LA BUVETTE SAINT-JOSEPH EN PROJET D'HEBERGEMENT INSOLITE

La Commune de La Salle les Alpes est propriétaire d'une construction à proximité du col du Granon qu'elle souhaite faire transformer et exploiter en hébergement touristique insolite.

Les personnes intéressées devront demander le cahier des charges sous forme « papier » disponible en Mairie, ou par voie électronique sur demande à l'adresse suivante : [amenagement@lasallelesalpes.fr](mailto:amenagement@lasallelesalpes.fr)

Aussi, les candidats devront fournir les renseignements et documents demandés à l'article 5 du cahier des charges, et se conformer aux prescriptions décrites pour produire leur dossier.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par voie postale en recommandé avec accusé de réception, par courrier électronique, ou déposés sous enveloppe avec la mention **APPEL À PROJETS « Transformation de la buvette Saint Joseph en projet d'hébergement insolite » NE PAS OUVRIR** », à l'attention de :

Monsieur le Maire  
Mairie de La Salle les Alpes  
15, rue de la Guisane  
05240 LA SALLE LES ALPES.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au :

**vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023, à 12 heures.**



Le Maire,

Emeric SALLE